Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Réalisation d'un complexe sportif de plein air

Porteur du projet : Commune de Grisolles

Grisolles

Subvention FEADER de 100 000,00€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 30/03/2022

Située dans le corridor d'urbanisation qui relie Toulouse à Montauban, Grisolles est sous l'influence de ces deux agglomérations. Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à la croisée de routes départementales à grande circulation, à proximité immédiate de l'autoroute et est dotée d'une gare SNCF.

Comme dans l'ensemble des communes du Sud du département, la **croissance démographique y est soutenue** (4 152 habitants en 2018, soit +161 habitants par rapport à 2015) et la pression liée à l'installation de nouveaux ménages importante.

Dans le cadre des études du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le nombre d'habitants supplémentaires évalués sur Grisolles, à l'horizon 2030, est d'environ 1 500.

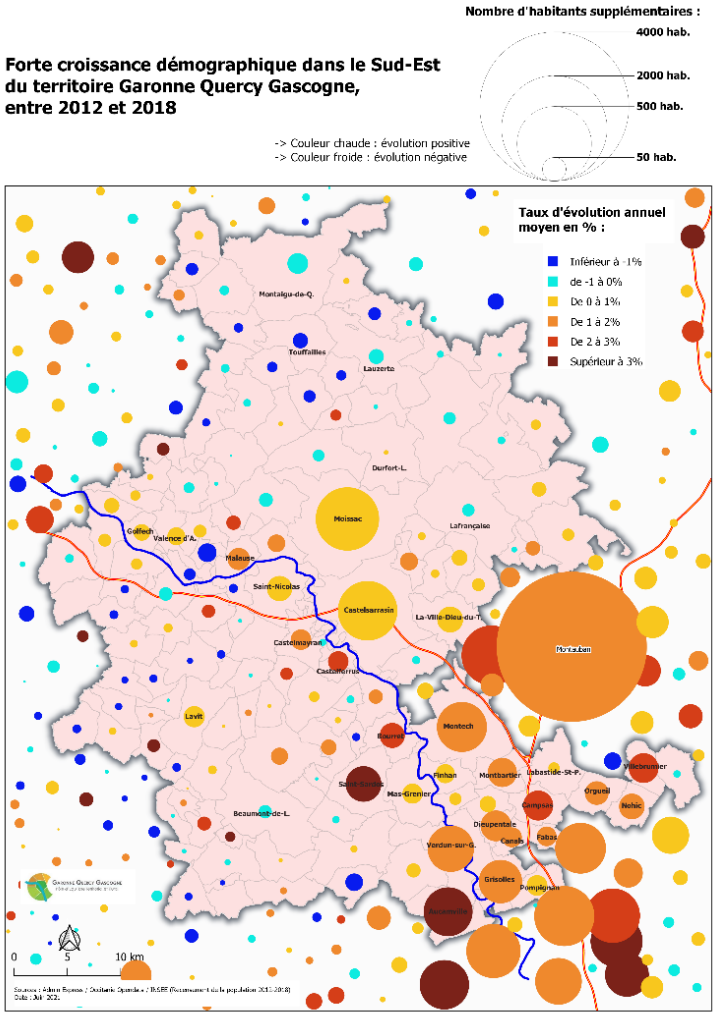

Afin d'accompagner cette croissance démographique, Grisolles **investit dans des services et équipements structurants pour accueillir et maintenir ces nouvelles populations**.

La création d'un **complexe multi-sports de plein air est une des premières actions prioritaires inscrite dans le contrat Bourg-centre avec la Région** sur l'axe « aménager des équipements sportifs et de loisirs ».

En effet, on constate au début des années 2020 que les stades existants (stade Mondoulet - route d'Aucamville et stade Clos Millet - route de Toulouse) sont obsolètes (vestiaires vétustes, système d'arrosage défectueux, manque de places de parking). De plus, les terrains de sport de plein air sont saturés notamment par l'activité des écoles de football et de rugby ce qui confirme le **rajeunissement de la population**.

La commune s'est donc engagée dans la construction **d'un complexe sportif** composé d'un terrain de football homologué, d'un terrain d'entraînement et de vestiaires répondant aux normes de sécurité et pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite. Ce nouvel équipement répond aux besoins du club de football et libère les terrains et vestiaires du stade Mondoulet pour le club de rugby.

Ce nouvel équipement, implanté sur **un terrain communal de 8 hectares** (zone de Chapélitou), est situé à côté des boulodromes et city-park et à proximité du collège.

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de construction des terrains et des vestiaires.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :

3.5 -Loisirs, activités ludiques et sportives :

- Création d'équipements structurants pour le développement de nouvelles activités de loisirs ou sportives.

Plafond LEADER : 100 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 15/06/2022)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**1 066 140,15 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**100 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat	295 500,71 €
→ Région Occitanie	70 754,67 €
→ Département Tarn & Garonne	75 000,00 €
→ Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne	12 500,00 €
Autofinancement	512 384,77 €